



Visa rédacteur	PhD
Visa diffusion	Bex du

Diffusion :

Bureau Exécutif pour approbation
• Commission du sport de compétition

Pour information

- Conseil Fédéral
- CRCK C.T.R.C. via ID

EB/HB/2010-94

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DU SPORT DE COMPETITION Joinville le Pont - Samedi 16 janvier 2010

Etaient présents : Patrick BERARD - Bernard BOUFFINIER - Hélène BOURDON - Emmanuel BRUGVIN - Philippe DUMOULIN - Jérôme GAUDIN - Emmanuel GIRARD - Vincent HOHLER - Caroline JEHL - Albert MAYER - Pierre MENISSIER - Chantal MERCIER - Cyril NIVEL - Michaël NOYELLE

Excusés : Yvon CARLUER - Frédéric GRUYELLE - Thierry MOURAUD

A titre exceptionnel, Paul BLOUIN accompagnait Chantal MERCIER dans sa prise de fonction.

SUITE A DONNER

1-	Présentation de la politique fédérale par Vincent Hohler Voir document en annexe	
2	Cadrage politique des animations sportives nationales dans le cadre de la réécriture des règlements 2012-2013 Présentation par Patrick BERARD qui précise l'échéancier lié à la réécriture des règlements (voir documents joints en annexe). Les éléments de cadrage guideront les experts dans l'analyse des animations nationales de chaque discipline. Cette mission complètera les travaux menés par ailleurs au sujet : 1- Des catégories d'âge, 2- Du découpage des interrégions, 3- De la définition de la saison sportive par rapport au calendrier La réécriture des règlements débutera une fois rendues les conclusions de l'ensemble de ces travaux. Voir documents joints en annexe	
3	FFCK et les championnats de France 1. Appel à candidatures 2012 2. Présentation et proposition de nouvelles procédures de réflexion 3. Championnat 2010 - 2011 : le suivi 4. Avancement sur la réécriture du cahier des charges « championnat de France » dossier suivi par Michael Noyelle - urgence sur un envoi à l'organisateur des championnats de Fond Equipage et Monoplace 5. Médailles 2010 : validées par les présidents présents. Voir documents joints en annexe	
4	Calendrier 2011 - Emmanuel Brugvin Le week-end libre initialement prévu les 5 et 6 mars 2011 est reporté aux 12 et 13 mars. Le calendrier prévisionnel qui a servi de support aux 1ères candidatures sera actualisé et communiqué tous les mois aux régions, aux commissions nationales et aux chargés de mission calendrier interrégionaux pour favoriser les candidatures potentielles. L'harmonisation finale du calendrier 2011 sera à l'ordre du jour de la prochaine Commission Sportive, le 20 mars.	

	<p>Les lâchers d'eau nécessaires pour l'année 2011 doivent être adressés par les candidats au CTRC de sa région. Le CRCK fera parvenir les demandes, avec la valorisation énergétique évaluée par EDF, au plus tard le 1^{er} mars au siège fédéral à l'attention d'Emmanuel Brugvin qui les traitera.</p> <p>Voir états des candidatures en annexe</p>	
5	<p>Annexes à rajouter dans les règlements sportifs 2010.</p> <p>Les annexes "Contrôle des licences (certificats médicaux et "Pagaies Couleurs")" et "Flux financiers des inscriptions, amendes ou cautions" doivent être intégrées pour la saison 2010. Dans un souci d'efficacité, les commissions ont souhaité qu'Emmanuel Brugvin intègre ces deux annexes dans leurs règlements respectifs.</p>	
6	<p>Passage de "Pagaies Couleurs" dans un milieu n'existant pas sur une région.</p> <p>Rien n'empêche une région n'ayant pas de littoral d'organiser une session pagaine couleur dans une autre région ou à l'occasion d'une session organisée par une autre région.</p> <p>Attention, rien ne peut garantir que les conditions météorologiques puissent être favorables à l'échéance convenue pour une session Pagaies Couleurs en mer (en fonction du niveau à évaluer, la session peut être ajournée)</p> <p>Remarque diverse :</p> <p>Regret exprimé que le principe de validation d'acquis d'expérience ne puisse pas s'appliquer aux Pagaies Couleurs (Emmanuel Girard)</p>	
7	<p>Dates des prochaines réunions de la commission sportive</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 20 mars pour harmonisation du calendrier et présentation du retour des experts 2. 29 mai pour validation du calendrier 	

Réécriture des règlements sportifs 2012-2013

Eléments de cadrage :

- 1) **Créer une animation sportive attractive pour les publics jeunes à vétérans quelque soit leur motivation sportive.**
 - *Contenu d'animation qui dure sur toute la saison sportive,*
 - *Tenir compte de l'ensemble des publics depuis les cadets jusqu'aux vétérans en prenant en compte l'évolution forte de ces derniers,*
 - *Etre attractif pour tous les niveaux de pratique => ne pas se centrer uniquement sur l'élite,*
- 2) **Dans la mesure du possible, créer un championnat spécifique pour les publics vétérans.**
 - *En fonction de leur nombre et de leur évolution, dissocier les vétérans des autres catégories uniquement lors du championnat national => conserver une animation nationale commune,*
- 3) **Réduire la longueur et le nombre des déplacements, particulièrement pour les publics non experts.**
 - *Privilégier une animation de proximité pour le plus grand nombre,*
 - *Favoriser la réduction des kilomètres particulièrement pour les plus jeunes,*
- 4) **Renforcer les synergies entre l'animation nationale et les exigences sportives du haut niveau.**
 - *Veiller à une confrontation minimale de l'élite nationale à différents moments répartis sur l'ensemble de la saison,*
 - *Veiller à la corrélation entre le règlement sportif international et national,*
 - *Veiller à la corrélation des calendriers internationaux et nationaux,*
- 5) **Créer des passerelles entre les disciplines au niveau des territoires.**
 - *Dans le respect du règlement Pagaies Couleurs, imaginer des passerelles de sélection d'une discipline à l'autre,*
- 6) **Créer une catégorie canoë féminin à tous les niveaux de l'animation et dans toutes les disciplines.**
 - *Créer à minima les catégories canoë féminin du règlement international,*
- 7) **S'appuyer sur un classement numérique national individuel des compétiteurs pour dynamiser et organiser l'animation nationale.**
 - *Ne concerne pas les disciplines kayak polo et dragon boat,*
 - *Utiliser le classement numérique national individuel dans le cursus de sélection,*
- 8) **Mettre en place un championnat régional dans chaque région et dans chaque discipline.**
 - *Possibilité de fusionner les disciplines,*
 - *Possibilité d'association entre les régions en fonction des milieux et/ou disciplines,*
- 9) **Mettre en place un championnat national dans chaque discipline.**
- 10) **Mettre en place un dispositif national de sélection préalable à l'accession à tout championnat de France dans chaque discipline.**
- 11) **Mettre en place un classement des clubs représentatif de la vie nationale, dans toutes les disciplines.**
 - *Tenant compte de la densité sportive des catégories (nombre et valeur),*



DISCOURS DU PRESIDENT FEDERAL DEVANT LA COMMISSION SPORTIVE

SAMEDI 16 JANVIER 2010

A l'ordre du jour de cette commission, figure plusieurs points qui méritent quelques explications, ou tout au moins une mise en perspective avec les nouveaux modes de gouvernance, les attentes du Bex, et le projet fédéral. Cet éclairage doit vous permettre de mieux comprendre les attentes que sont les nôtres vis-à-vis des commissions, et le rôle que nous en attendons au sein de la complexité du dispositif fédéral (siège avec Bex et conseil fédéral, structures déconcentrées (CR et CD), commissions, clubs).

Votre rôle est éminemment important, puisqu'il est à la base de la réussite du sportif de haut niveau. Sa réussite tient forcément en grande partie à son talent personnel et à son investissement, mais elle tient aussi au système qui le révèle, qui lui permet de se perfectionner. Vous faites partie de ce système.

Mais ne serait-il pas réducteur de limiter le rôle des commissions au seul haut niveau ? N'êtes vous pas les garants de l'animation sportive sur le territoire qui participe de la dynamique même des clubs ? N'êtes vous pas les mieux placés pour proposer des animations qui dépassent largement le cadre traditionnel de la compétition pour davantage intéresser et fidéliser les pratiquants ?

J'en suis convaincu, et c'est en ce sens que je suis intervenu lors du dernier colloque des présidents de régions, pour rappeler que : « le socle associatif est à la base de tout (naissance de la pratique, acquisition de savoir faire, émergence de la performance...) C'est aussi là que se trouve le haut niveau de demain. Donnons-lui de la lisibilité et accompagnons-le... » Cet accompagnement, c'est ici, en commission sportive que nous devons le penser, en réfléchissant à « une animation sportive qui doit concerner la grande majorité de nos clubs », en la repensant « pour améliorer son attractivité et développer le vivier des compétiteurs qui alimentent le haut niveau. Elle doit s'inscrire dans une dynamique d'ouverture, qui prenne en compte toutes les catégories d'âge, les enjeux sécuritaires et de préservation de notre environnement... »

Avant même de se pencher sur la réécriture des règlements, et de façon plus globale sur le rôle et les missions des commissions, il est important de situer notre réflexion dans un contexte qui tienne compte :

- De l'environnement politique avec la réorganisation des services de l'état et des collectivités et des changements en cours et annoncés en terme de gouvernance, avec toutes les conséquences que cela implique (RGPP, réforme des collectivités...)
- De l'environnement international du CK, et des changements de règles au niveau de la FIC,
- De l'environnement fédéral, qui se doit d'évoluer en tenant compte de l'environnement extérieur, et des attentes des pratiquants et des clubs, exprimé au travers du projet fédéral.

Environnement politique et réorganisation des services de l'état :

Le sport dans sa globalité doit répondre à des attentes sociétales de plus en plus prégnantes et exprimées par notre ministère de tutelle et le ministère de l'environnement, de l'Energie, de l'écologie, du Développement Durable et de la Mer.

Notre action doit donc prendre en compte les directives de ces ministères, rappelées dans un document de cadrage de Rama Yade concernant la relation contractuelle avec les fédérations, datant de décembre 2009 :



- Accès à la pratique du plus grand nombre, en favorisant les publics et les territoires prioritaires (personnes handicapées, jeunes scolarisés, public féminin, habitants des quartiers en difficulté, des zones rurales fragilisées et de l'outre mer),
- Organisation du sport de haut niveau,
- Protection de la santé des sportifs,
- Prise en compte du développement durable qui constitue un des principaux défis auquel le sport français doit faire face : à ce sujet, le discours de Rama Yade sur « les nouveaux défis du modèle sportif français » du 6 octobre 2009 est sans ambiguïté : « je souhaite un sport durable, le développement durable n'est pas une variable d'ajustement. Il doit devenir une préoccupation partagée au plus haut niveau des instances sportives... je demanderai aux fédérations un rapport sur leurs actions – sur l'aspect environnemental (incluant le bilan carbone) comme le volet « responsabilité sociale du développement durable ».
- Organisation d'événements sportifs internationaux majeurs.

Quelles conséquences envisageables pour la pratique compétitive ?

- Repenser l'animation sportive pour minimiser les déplacements,
- Promouvoir des modes d'organisation de manifestations éco responsables
- ...

Environnement international :

Le comité olympique international, lors de son congrès de Copenhague du 5 octobre 2009, réaffirme un certain nombre de principes qui portent sur la promotion de la participation au sport pour tous, et notamment pour les jeunes (« promouvoir la création et l'organisation de programmes éducatifs et sportifs mieux adaptés aux besoins des jeunes, une fois ces besoins identifiés») et les féminines. Le comité olympique inscrit dans ses principes la protection de l'environnement, et sa contribution à la transmission d'un héritage durable sur le plan sportif, environnemental et social.

La FIC depuis quelques mois modifie ses règlements, notamment en ce qui concerne les disciplines olympiques pour répondre aux attentes de la communauté internationale exprimées par le Comité International Olympique. Ces attentes concernent la parité hommes femmes sur les compétitions, l'accessibilité de la pratique compétitive de haut niveau aux personnes en situation de handicap, des modèles de compétitions qui soient lisibles et télévisuels...

Quelles conséquences envisageables pour l'écriture de nos règlements ?

La mise à jour des règlements fédéraux doit s'organiser en fonction des évolutions des règlements internationaux. Cela implique de mettre en cohérence la durée de validité, les modes de décision, les échéanciers...

Environnement fédéral :

Le programme proposé aux dernières élections fédérales a fait l'objet d'aménagement pour une présentation de notre projet fédéral au Ministère de la Santé et des Sports conformément à sa demande et dans le cadre de la convention d'objectifs. Ce projet a été amélioré lors des deux colloques des présidents de comités régionaux pour une présentation définitive dans les semaines à venir. Ce projet tient évidemment compte de l'environnement politique et international.

Ce projet se décline en 3 orientations, 22 priorités et 39 défis nationaux dont certains nous intéressent directement aujourd'hui :



à titre d'exemple :

Orientation 1 : la Fédération et ses clubs

Priorité 5 : adapter notre offre d'animation sportive aux attentes de tous les pratiquants.

Répondre aux besoins des pratiquants quel que soit leur âge et leur sexe pour une pratique de loisirs, de santé, de découverte, de connaissance de l'environnement...

Orientation 3 : la pratique sportive

Priorité 15 : Le dispositif d'accès à la pratique sportive.

Améliorer l'offre d'animation sportive compétitive pour tous types de pratiquants et dans les trois milieux de pratique.

Dans les défis, le programme d'action prévoit la réécriture des règlements sportifs dans toutes les disciplines et une réflexion sur les programmes d'animation.

Priorité 33 : Structurer et promouvoir le corps arbitral national et former des arbitres.

Mettre en place une gestion spécifique de l'arbitrage distincte de l'organisation et du développement des activités sportives.

Vous l'avez compris, notre réflexion est forcément conditionnée par « nos » environnements. La fédération et donc les commissions ne peuvent pas échapper à une réflexion dans un cadre global qui exclut tout esprit partisan ou egocentrique. Nous devons faire preuve d'adaptation et d'accommodation, faire évoluer nos comportements, nos habitudes, nos façons de penser et de s'ouvrir à tous les pratiquants et à toutes les pratiques, en préservant les valeurs qui nous rassemblent.

Cela implique aussi de repenser notre méthode de travail et de modifier la gouvernance :

En ce qui concerne la méthode :

Dès les élections, le bureau exécutif s'est penché sur la structuration fédérale, avec ses différents niveaux de prise de décision, de réflexion, de mise en œuvre, avec la volonté d'impliquer davantage chaque niveau pour rendre notre démarche plus efficiente au service des clubs.

C'est en ce sens que nous souhaitons renforcer le rôle des commissions dans la mise en œuvre du projet fédéral.

C'est en ce sens que j'ai déjà rencontré l'ensemble des présidents de commissions pour des échanges constructifs qui ont permis de partager notre vision de l'avenir, et expliquer les raisons qui nous ont amenées à différer la réécritures des règlements sportifs.

La méthode mise en œuvre, qui peut choquer certains (notamment en ce qui concerne l'analyse des règlements actuels par des experts de la discipline), et qui va vous être détaillée, n'a d'autres objectifs que :

- de vous aider dans votre mission de réflexion en mettant en perspective votre propre vision avec un regard extérieur,
- de permettre une réelle adéquation entre les propositions des commissions, et le projet fédéral,
- de simplifier l'écriture des règlements pour les rendre plus lisible, et que les règles soient effectivement respectées sans être obligé de proposer régulièrement des aménagements au travers d'annexes pléthoriques,
- de permettre davantage de réactivité au regard des évolutions internationales...

La méthode devra aussi prendre en compte une façon de travailler dans certains domaines qui, d'un système pyramidal, passe à un système de parallélisme organisationnel. Parallélisme organisationnel imposé par les divers échelons de territorialités, avec la prise en compte de l'aménagement du territoire (découpage des interrégions).



En ce qui concerne la gouvernance :

J'ai un profond respect pour le travail des commissions, et c'est la raison pour laquelle j'ai souhaité vous rencontrer rapidement pour entendre vos préoccupations, mais aussi pour vous faire comprendre que les décisions qui tombent d'en haut, sans information ni concertation, ce n'est ni ma méthode ni ma conception de l'action publique.

Comme annoncé dans le programme électoral, je souhaite, avec mes collègues du bureau exécutif mettre en place une organisation qui renforce le positionnement de chacun des niveaux de structures de la fédération, qu'il soit exécutif, décisionnel ou propositionnel, en créant une dynamique interactive.

C'est donc pour renforcer la légitimité des commissions et les mettre réellement au service du projet fédéral que nous proposerons des modifications de nos statuts et règlement intérieur.

Les modifications porteront sur :

- les modes de désignation des présidents de commissions,
- l'assouplissement des règles de cumul,
- la temporalité dans laquelle seront désignés les présidents de commissions,
- les conditions de mise de fin aux fonctions de président de commission...
- le pilotage inter régional

Avant de conclure, je voudrais revenir sur l'organisation des championnats de France, en posant comme préalables le fait que la reconnaissance de nos différentes disciplines par le ministère impose que ceux-ci soient effectifs dans toutes les disciplines, et que le championnat de France est la propriété de la FFCK, notamment en terme de communication.

Si les commissions gardent leurs compétences en matière organisationnelle, et de conseil, il est nécessaire de repenser l'attribution des championnats de France pour répondre à des intérêts stratégiques et politiques, dans une logique de développement de l'activité, d'émergence de nouveaux sites, d'accompagnement de l'accueil d'événements internationaux.

Dans cet esprit, la démarche d'attribution des championnats de France devra s'appuyer sur un appel à candidature, suivi d'une analyse par les commissions d'activité et la DTN, avant validation par le Conseil fédéral sur proposition du Bex.

En conclusion :

Je sais quel est votre attachement au fonctionnement de la discipline qui vous concerne, votre investissement au sein de commissions respectables et respectées. Cependant, tenons compte du fait que, pour être davantage pertinent, efficace et reconnu, la réalité n'est jamais aussi binaire que l'on peut l'imaginer quand on n'est pas au cœur des dossiers et que l'on ne connaît pas tout l'environnement. Être au cœur des dossiers, connaître l'environnement nécessite que nous travaillons davantage ensemble (Bex, Conseil fédéral, Présidents des structures déconcentrées, Présidents des commissions) pour la réussite du projet fédéral.

Je souhaite que cette réunion soit constructive et point de départ d'une nouvelle entente collaborative, dans l'écoute et le respect mutuel.

Vincent HOHLER, Président de la FFCK